



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

## **World Rainforest Movement - Bulletin Mensuel - Numéro 153 - Avril 2010**

### **NOTRE OPINION**

- **La FAO et le WWF : deux institutions du même acabit s'unissent en faveur des 'forêts plantées'**

### **LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS**

- **Indonésie : des ONG dénoncent la propagande trompeuse d'APP**
- **L'Écolabel de l'UE doit cesser de 'verdir' les activités d'Asia Pulp & Paper**
- **Madagascar : les populations forestières subissent l'impact d'une mine de Rio Tinto**
- **Honduras : l'expansion des fermes crevettières dans une zone protégée et site Ramsar**
- **Indonésie : un projet REDD comporte beaucoup de dangers et aucune solution**
- **Méso-Amérique : déclaration des communautés sur les zones protégées**
- **Équateur : la forêt du Pambilar et le long combat pour la défendre**

### **LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES**

- **Brésil : des communautés affectées par la monoculture de l'eucalyptus échangent des expériences à Minas Gerais**
- **Afrique du Sud : des arbres exotiques assoiffés dans un pays qui manque d'eau**
- **RSPO : l'impossibilité de 'verdir' l'affaire de l'huile de palme**
- **Brésil : indignation après le meurtre d'un homme par les gardes de Fibria Celulose**

### **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- **Bolivie : la Conférence des peuples sur le changement climatique, une occasion pour changer de cap**
- **Campagne mondiale de signatures contre le système REDD**

### **NOTRE OPINION**

– La FAO et le WWF : deux institutions du même acabit s'unissent en faveur des 'forêts plantées'

Selon la FAO, l'arrêt du déboisement n'est pas un problème politique, ni social, ni même environnemental : c'est une question de définitions.

En appui de ce qui précède, la FAO vient de publier un rapport [1] qui prouve que

nous et beaucoup d'autres nous sommes trompés du tout au tout : en Asie, non seulement le déboisement n'a pas eu lieu mais les forêts se sont élargies pendant la dernière décennie ! Le rapport dit : « L'Asie, qui avait subi une perte nette dans les années 90, enregistre un gain net sur la période 2000–2010 ». Alléluia !

Comment ce miracle s'est-il produit ? Eh bien, premièrement, ce n'est pas un miracle (c'est une escroquerie), et deuxièmement il ne s'est pas produit (c'est un mensonge). En effet, le rapport de la FAO ajoute que le « gain net » est « essentiellement dû au boisement à grande échelle dont fait état la Chine ». Cela veut dire que ces plantations « dont fait état la Chine » – que la FAO appelle « forêts » – peuvent compenser « les fortes pertes nettes de forêts qui persistent dans de nombreux pays d'Asie du Sud et du Sud-Est ».

Comme nous l'avons dit plus haut, ce n'est qu'une question de définitions. D'après les « experts » de la FAO, toute surface couverte d'arbres est une « forêt ». Ainsi, si les forêts sont détruites, comme elles l'ont été, en Indonésie, en Malaisie, au Laos, au Cambodge, en Inde, etc., la surface boisée de l'Asie n'aura pas changé si une surface équivalente est plantée d'arbres en régime de monoculture dans un autre pays asiatique, en l'occurrence la Chine.

Cette situation n'est pas l'apanage de l'Asie. La FAO affirme : « Les grandes plantations d'arbres ont réduit considérablement la perte mondiale nette de forêts ». « Le changement net de superficie forestière pour la période 2000-2010 est estimé à -5,2 millions d'hectares par an (une superficie qui correspond à peu près à celle du Costa Rica), alors qu'il était de -8,3 millions d'hectares par an pour la période 1990-2000. »

En vertu de cette approche frauduleuse, toutes les forêts du monde peuvent être détruites et remplacées par des plantations industrielles d'arbres (eucalyptus, pins, acacias, palmiers à huile, hévéas) sans que la « superficie forestière nette » soit modifiée. Ainsi, la FAO pourra un jour annoncer la bonne nouvelle que le déboisement s'est arrêté !

Étant donné que de plus en plus de personnes et d'organisations mettent en question la définition non scientifique de « forêt » de la FAO, et que les plantations industrielles d'arbres se heurtent à une opposition croissante, une autre organisation est venue offrir son soutien à la FAO mais aussi aux entreprises de plantation : le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Cette décision n'est pas surprenante quand on connaît le rôle qu'a joué le WWF dans des processus pro-entreprises tels que la Table ronde pour la production durable d'huile de palme, la Table ronde sur le soja responsable, l'Aquaculture durable et la certification de plantations d'arbres en régime de monoculture dans le cadre du Forest Stewardship Council.

Il est difficile de voir comment la nature que le WWF est censé protéger – représentée par le charismatique ours panda de son logo – va tirer profit des plantations industrielles d'arbres, mais le fait est que le WWF est en train de diriger et de coordonner un projet dénommé « Plantations de nouvelle génération » [2, 3]. Des entreprises très en vue y participent, telles que Forestal Oriental (filiale en Uruguay

de la société finlandaise UPM/Kymmene), Mondi (Afrique du Sud), Portucel (Portugal), Smurfit Kappa Cartón de Colombia (entreprise irlandaise-néerlandaise qui opère en Colombie), Stora Enso (Finlande-Suède) et UPM Kymmene (Finlande), ainsi que le Département des Forêts de Sabah (Malaisie), l'Administration étatique des forêts (Chine) et la Commission forestière du Royaume-Uni.

Ce que le WWF est en train de faire vraiment, c'est favoriser l'expansion de la monoculture d'arbres et contribuer à « verdir » l'histoire, longue et bien documentée, des activités destructives présentes et passées des entreprises et organisations qui participent au projet. Simultanément, il assiste la FAO assiégée en continuant de définir les plantations d'arbres comme des « forêts plantées », à l'encontre de la demande de plus en plus forte de la société civile pour qu'on change une définition qui a si bien servi aux entreprises de plantation pour dissimuler la véritable nature négative de cette monoculture.

Selon la légende, en 1633 le mathématicien, physicien et philosophe italien Galileo Galilei aurait murmuré la phrase « Eppur si muove » (Et pourtant, elle tourne) après avoir été forcé par l'Inquisition de se rétracter de son affirmation que la Terre tournait autour du soleil. Dans le même esprit, nous espérons entendre murmurer quelques fonctionnaires sérieux de la FAO et quelques militants honnêtes du WWF : « Et pourtant, les plantations ne sont pas des forêts... ».

Sources :

[1] <http://www.fao.org/forestry/static/data/fra2010/KeyFindings-fr.pdf>

[2] <http://assets.panda.org/downloads/newgenerationplantationsreport2009.pdf>

[3] [http://www.panda.org/what\\_we\\_do/footprint/forestry/sustainable\\_plantations/newgenerationplantations/](http://www.panda.org/what_we_do/footprint/forestry/sustainable_plantations/newgenerationplantations/)

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

### – Indonésie : des ONG dénoncent la propagande trompeuse d'APP

Asia Pulp & Paper (APP) est une société papetière géante qui, depuis longtemps, déboise la province indonésienne de Riau, à Sumatra, en détruisant les forêts des tourbières de Krumutan et Bukit Tigapuluh. La plupart du déboisement (estimé à 25 %) du couvert forestier originel a eu lieu dans des zones au sol riche en carbone.

Les dégâts commis par APP ont plusieurs implications : ils détruisent le territoire et les moyens d'existence des communautés autochtones qui vivent là depuis des siècles ; ils menacent la survie de certaines d'entre elles ; ils mettent en péril d'extinction les tigres, les éléphants et les orangs-outangs de Sumatra ; ils provoquent l'émission de millions de tonnes de gaz à effet de serre (car, lorsque la forêt est éliminée, la tourbe drainée s'oxyde), au point que l'Indonésie est troisième, après la Chine et les États-Unis, sur la liste des plus grands pollueurs.

Avec des références pareilles, il est difficile de voir comment l'APP pourrait avoir quelque chose à son crédit. Or, elle fait appel à la propagande pour essayer de

promouvoir sa 'responsabilité d'entreprise' et ses produits.

Au cours de la 12e conférence européenne sur la pâte et le papier organisée par RISI le 10 mars à Amsterdam, aux Pays-Bas, APP a essayé de vendre sa 'responsabilité d'entreprise'. Plusieurs ONG indonésiennes ont réagi et exhorté les acheteurs et les investisseurs « à rejeter les informations trompeuses de la compagnie jusqu'à ce qu'elle remplisse les conditions énoncées dans une lettre ouverte demandant la réforme du secteur papetier de l'Indonésie ».

Dans un communiqué collectif, les ONG ont dénoncé qu'une série d'émissions de télévision payantes ('infopublicités') qui vantent les réalisations écologiques et sociales d'APP pourraient être « un moyen d'ouvrir la voie à l'introduction en bourse de sa division chinoise, et elles ont lieu au même moment que de nouveaux investissements dans la capacité de vente directe sur les marchés papetiers européens et nord-américains. Au début des années 2000, APP n'a pas remboursé une dette de plus de 13 milliards USD, la plus grosse faillite de l'Asie. Les activités concernant les questions juridiques, sociales et écologiques associées à la production de pâte, à l'élimination de forêts et aux sources d'approvisionnement en bois sont apparues par la suite ».

WALHI / Les Amis de la Terre Indonésie, le forum écologiste national du pays qui réunit plus de 450 organisations membres, a sonné l'alarme sur cette campagne de désinformation et alerté les consommateurs : « Nous essayons de remettre les pendules à l'heure pour les clients et les investisseurs d'APP qui se sont peut-être laissés convaincre par les annonces trompeuses et les brochures luxueuses d'APP », a dit Teguh Surya, directeur de campagne de WALHI. « APP et ses associés continuent de faire plus de mal que toute autre entreprise aux communautés indonésiennes tributaires des forêts, à la faune et au climat du monde. Le fait d'être associées à APP représente un gros risque pour la réputation des entreprises qui font des affaires avec elle », a dit Teguh.

Rivani Noor, du réseau indonésien CAPP (Community Alliance for Pulp and Paper Advocacy), porte témoignage des méfaits d'APP : « Les ONG et les communautés indonésiennes avec lesquelles nous travaillons ont connu de première main la dévastation causée par APP, on ne peut pas nous tromper avec des 'infopublicités' ou des prix écologiques », a-t-il dit.

Le dossier d'APP, chargé de destruction et de violations des droits des communautés, ne peut pas être nettoyé avec de la propagande.

Rivani Noor a déclaré : « Nous exhortons l'APP à mettre fin à la destruction des forêts naturelles et des tourbières, à respecter les droits des communautés et leurs droits fonciers, à résoudre les conflits en cours et à se rétracter de ses déclarations trompeuses concernant sa faible empreinte carbonique. C'est ainsi que l'APP pourra sortir des sentiers battus et aider l'Indonésie à atteindre son objectif de réduction des gaz à effet de serre et à faire la transition vers un avenir équitable et à faible intensité de carbone pour tous les Indonésiens ».

Article fondé sur la lettre ouverte aux clients et aux investisseurs du secteur papetier de l'Indonésie (<http://www.eyesontheforest.or.id>) et sur le communiqué "Indonesian groups

*reject APP's green claims at RISI Paper Conference", envoyé par Rivani Noor, coordinateur de Community Alliance Pulp and Paper Advocacy (CAPPA), adresse électronique : [rivani@cappa.or.id](mailto:rivani@cappa.or.id). Pour davantage d'informations sur les conséquences écologiques et sociales de l'APP veuillez visiter : <http://www.eyesontheforest.or.id>, <http://www.savesumatra.org/index.php/link> et <http://www.environmentalpaper.org/indonesiaroundtablesummary.htm> ; des photos sur l'impact d'APP : <http://www.eyesontheforest.or.id>.*

[index](#)

---

## **– L'Écolabel de l'UE doit cesser de 'verdir' les activités d'Asia Pulp & Paper**

La Commission européenne affirme que l'Écolabel de l'UE n'est attribué qu'aux « meilleurs produits, les plus respectueux de l'environnement ». Pourtant, quand cet Écolabel a été accordé à Golden Plus et Lucky Boss, deux marques de papier à photocopier fabriquées par Pindo Deli, filiale d'Asia Pulp & Paper, cette affirmation a été fausse.

*L'Écolabel de l'UE permet la destruction des forêts : le cas de Pindo Deli* est le titre de mon dernier rapport, qui vient d'être publié par FERN. Malgré l'Écolabel attribué à l'entreprise en 2006, les activités forestières et les plantations associées à Pindo Deli sont extrêmement destructives et, dans certains cas, pourraient même ne pas être légales selon la loi indonésienne.

Pindo Deli est une compagnie papetière qui a deux usines de pâte à West Java, où elle produit près d'un million de tonnes de produits en papier par an. Environ 80 % de la pâte utilisée dans les papeteries de Pindo Deli proviennent de deux énormes usines qu'APP possède à Sumatra : Lontar Papyrus et Indah Kiat.

De vastes forêts ont été abattues pour approvisionner ces usines en matière première. Deux entreprises forestières, Arara Abadi S.A. et Wirakarya Sakti S.A. (WKS S.A.) leur fournissent le bois nécessaire. Les deux appartiennent au groupe Sinar Mas, propriétaire d'APP. Arara Abadi S.A. a des antécédents atroces en matière de violations des droits de l'homme, comme le montre un rapport exhaustif publié en 2003 par Human Rights Watch, intitulé *Without a Remedy* (Sans remède).

En novembre 2009, David Gilbert, du Rainforest Action Network, est allé voir les activités forestières de WKS S.A. dans la province de Jambi, à Sumatra. Gilbert est allé jusqu'à la limite des concessions de WKS, qui bordent le parc national Bukit Tigapuluh. « Les forces de sécurité privées nous ont fait faire demi-tour, a-t-il dit. « De l'autre côté des portes, des forêts tropicales de plaine riches en diversité biologique sont illégalement abattues par Asia Pulp & Paper ». Gilbert a vu sortir de la forêt une centaine de camions « qui se dirigeaient vers l'usine de pâte et de papier d'APP proche de là ». Cette usine est Lontar Papyrus.

La concession de WKS S.A. est habitée par près de 10 000 personnes, dont 500 membres du groupe autochtone Orang Rimba. Les activités forestières de WKS S.A. sont en train de dévaster leurs moyens d'existence.

Un rapport rédigé en 2008 par un groupe d'ONG, parmi lesquelles figure WWF Indonésie, dit que WKS S.A. était en train d'exploiter une zone de forêt où l'on venait de réintroduire des orangs-outangs. Les ONG ont constaté la nature destructive de la coupe et mis en question la légalité des activités de WKS S.A. à Bukit Tigapuluh.

Les opérations d'APP sont si controversées que même le Forest Stewardship Council ne veut rien savoir de l'entreprise. En décembre 2007, le FSC a publié une déclaration où il « se dissociait » d'APP. « Des informations solides, accessibles au public, indiquent qu'APP, filiale de Sinar Mas, est associée à des pratiques forestières destructives », disait la déclaration.

J'ai essayé de découvrir comment diable on avait pu donner l'Écolabel de l'UE à une entreprise impliquée dans une telle dévastation. Pour l'obtenir, Pindo Deli a dû convaincre un des « organes compétents » de l'UE qu'elle respectait les critères définis. Dans ce cas, « l'organe compétent » était une entreprise française du nom d'AFNOR.

J'ai écrit à AFNOR pour demander formellement le rapport d'inspection rédigé avant l'attribution du label et les rapports de toute inspection ultérieure. AFNOR n'a pas répondu.

J'ai écrit à Pindo Deli et à l'APP pour leur demander, entre autres choses, quelles preuves pouvait fournir l'entreprise que sa matière première provenait de forêts gérées de façon durable pour respecter les critères de l'Écolabel. Je leur ai même envoyé un brouillon de mon rapport et les ai invitées à faire des commentaires, leur proposant de les inclure en annexe, mais Pindo Deli et APP n'ont pas répondu. Une fois le rapport publié, APP m'a bien répondu mais sans rien dire des accusations d'exploitation destructive qu'on y trouvait.

J'ai écrit au Service d'assistance sur l'Écolabel européen pour demander quelles informations de l'évaluation étaient accessibles : apparemment, aucune. « Je ne crois pas que les évaluations soient accessibles au public, car elles peuvent contenir des informations privées, concernant, par exemple, la composition des produits, que les producteurs pourraient ne pas vouloir révéler », m'a dit Camille Ouellete, du Service d'assistance. « Malheureusement, je pense que je vous ne pourrez pas obtenir ces documents », a-t-elle ajouté.

Benjamin Caspar, du département de l'environnement de la Commission européenne, m'a dit : « Je ne pense pas que l'organe de certification français puisse donner des informations à des tiers, je ne suis même pas sûr que la convention d'Aarhus soit applicable dans ce cas ».

ENDS Daily (un service d'informations qui couvre les questions environnementales européennes) rapporte que le département environnemental de la Commission européenne demandera à AFNOR d'enquêter et « d'agir en réponse à ces graves accusations ». Il n'est pas dit si l'enquête d'AFNOR sera rendue publique. « Quand on trouve que les licences sont en infraction, ce qui arrive de temps en temps, on les retire immédiatement », a dit le département environnemental à l'ENDS Daily.

Il n'y a pas de doute que les opérations d'APP ne sont pas durables et qu'elles ne

respectent pas non plus les critères de l'Écolabel de l'UE. L'UE devrait cesser de dissimuler le caractère destructeur de cette entreprise. Il faudrait faire retirer l'Écolabel de l'UE du papier à photocopier de Pindo Deli.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

Le rapport "EU Ecolabel allows forest destruction: The case of Pindo Deli" est disponible à l'adresse <http://fem.org/node/4684> (fichier PDF de 1,26 Mo)

[index](#)

---

## **– Madagascar : les populations forestières subissent l'impact d'une mine de Rio Tinto**

De par son étendue, Madagascar est la quatrième île du monde. Elle est souvent décrite comme l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique ; plus des trois quarts de sa population dépendent surtout de l'agriculture pour leur subsistance.

La région d'Anosy, située dans les montagnes de l'extrême sud-oriental de Madagascar, est habitée par près d'un demi-million de personnes. C'est une région humide à la diversité biologique variée, possédant des forêts littorales, humides et de transition, des marais et des savanes arbustives.

Depuis 2005, la principale ville de la région, Fort Dauphin, est la cible d'investissements financiers dans le cadre du programme 'pôle de croissance' de la Banque mondiale, qui a mis l'industrie minière au cœur de la stratégie de développement de la région. La mine appartient à QIT Minerals Madagascar (QMM), filiale de Rio Tinto. Pendant les soixante prochaines années, elle va extraire et exporter au Canada quelque 750 000 tonnes d'ilménite (minerai que l'on transforme en dioxyde de titane, un pigment blanc à usage industriel).

La mine a radicalement changé la vie des paysans qui habitent à proximité et qui dépendent des forêts de la zone. Près de 6 000 hectares de la région littorale sont contrôlés par QMM ; 1097 hectares supplémentaires ont été classés comme zones de conservation à l'accès limité.

Les nouvelles 'zones de conservation' établies par QMM et le Service forestier sont soumises à un système qui restreint l'accès à la forêt. Cela veut dire que beaucoup de villageois qui appliquaient auparavant leurs propres méthodes traditionnelles d'aménagement doivent maintenant payer pour entrer dans la forêt et en extraire des produits ; s'ils ne le font pas, ils sont condamnés à une amende. Comme la plupart sont des horticulteurs et des pêcheurs qui gagnent moins d'un dollar par jour, ils se retrouvent maintenant dépourvus de ces ressources vitales.

Certaines communautés ont été déplacées de leurs terres pour qu'on puisse y construire un nouveau port, des carrières, des routes et des logements pour les travailleurs de la mine. D'autres ont été empêchés d'accéder aux endroits où ils avaient toujours pêché. Un système de compensations a été appliqué pour indemniser les déplacés, mais les sommes payées ont donné lieu à des disputes : beaucoup d'entre eux considèrent qu'elles sont insuffisantes pour compenser la

perte d'accès aux champs ou aux zones de pêche qui ont subvenu aux besoins de leurs familles pendant plusieurs générations.

La plupart des habitants (86 %) vivent de la terre en pratiquant l'agriculture de subsistance. La propriété des champs est définie par des méthodes traditionnelles reconnues par la communauté. Les démarches juridiques sont difficiles et chères et, sur 90 % de paysans malgaches propriétaires de leur terre, seuls 8 % ont des titres formels. Bien entendu, les processus de compensation sont toujours favorables à ceux qui possèdent des titres de propriété.

La population locale témoigne ainsi des effets négatifs du projet minier :

Fanja, une femme de 22 ans, raconte : « Je dois prendre des bâtons de bois dans la forêt pour clôturer le potager et éviter que les animaux viennent manger les plantes ou les graines. Mais cela est devenu un problème parce que la forêt appartient à des étrangers (QMM). Je ne comprends pas comment une forêt qui pousse dans notre région a pu devenir la propriété d'étrangers. En ce moment, les gens d'ici ont besoin d'autorisation pour couper des arbres. Le pire est qu'il faut payer pour obtenir le permis. [Avant] nous n'avions pas besoin d'acheter du bois... Les hommes allaient chercher du bois d'œuvre et ramenaient le volume qu'il fallait pour construire une maison. Les femmes avaient du bois de feu pour rien et pouvaient gagner un peu d'argent en le vendant à d'autres personnes... En outre, les gens n'achetaient pas de médicaments. Nous avons les plantes médicinales de la forêt... Je dépends toujours de la forêt pour mes besoins, surtout pour récolter du *mahampy* pour mon travail [tresser des paniers]... [Autrefois], si je ne trouvais pas de *mahampy* je pouvais vendre du bois de feu pour gagner un peu d'argent... À présent, tout a changé. La forêt est un lieu interdit... Si ces restrictions continuent, nous allons tomber dans la misère chronique ».

Constand, un homme de 31 ans, explique comment la forêt est devenue une 'zone protégée' : « Les gens de QMM sont venus dans le village... Ils ont dit qu'ils avaient besoin que la forêt soit protégée... Ils ont recueilli les signatures de tous les habitants du village pour obtenir que la gestion de la forêt leur soit transférée... La population et l'ONG locale ont déposé une plainte contre le plan de QMM de gérer la forêt, mais cela n'a pas empêché QMM de s'approprier la forêt qui entoure St Luce... [Ils ont dit] que la forêt de St Luce était en danger de déboisement et qu'il fallait faire quelque chose... Les gens de St Luce ont cru qu'ils pourraient continuer d'aller à la forêt... C'est pour cela qu'ils ne se sont pas opposés au projet avec assez de véhémence.

Malheureusement, [nos] difficultés ont augmenté, parce que QMM ne permet plus d'accéder aux forêts... Cela nous a privés de tant de choses dont nous avons besoin pour vivre... Les gens ont besoin de la forêt parce qu'ils sont pauvres... Au lieu de construire des maisons de briques, ils utilisent les ressources de la forêt... Deuxièmement, le sol de la forêt est fertile et produit de bonnes récoltes de manioc, de patates douces et de riz. C'est pourquoi beaucoup d'agriculteurs déboisent pour élargir leurs champs. Troisièmement, la forêt fournit beaucoup de bonnes choses, comme les plantes médicinales... La seule chose que nous pouvons encore faire c'est ramasser du bois de feu, mais les gardes forestiers de QMM doivent superviser ceux qui veulent le faire...



Dans le passé, la communauté gérait la forêt directement ; elle faisait payer un tarif aux touristes qui venaient visiter la forêt et sa diversité biologique. Le nombre des touristes augmente chaque année ; à présent, il y a aussi de nombreux étudiants étrangers qui viennent faire des recherches scientifiques. Ces visites amélioraient les revenus des gens.

Ces avantages ont [maintenant] disparu... À présent, le personnel de QMM a marqué presque tous les animaux de la forêt. Bientôt QMM dira que tous ces animaux marqués lui appartiennent..

Je suis arrivé à la conclusion que seul le gouvernement peut faire en sorte que la communauté récupère ses droits... Rédiger une lettre et l'envoyer aux autorités correspondantes, c'est un énorme problème, nous sommes presque tous analphabètes... Pour les gens de St Luce, les interviews comme celle-ci sont la seule occasion d'exprimer leurs plaintes ».

Bruno, de 43 ans, se rappelle : « Dans le passé, il y avait une forêt épaisse, mais depuis que QMM en a pris la gestion c'est comme si la forêt avait diminué... Cela a fait que nous avons du mal à survivre, notre vie dépend si directement des produits de la forêt... Nos enfants auront du mal à trouver du bois d'œuvre et ils n'auront pas d'argent pour en acheter ailleurs...

Les restrictions pour le ramassage de bois de feu sont un autre problème, parce que c'est avec du bois que nous faisons cuire nos repas. [À présent] les gens sont obligés d'aller acheter du charbon à Fort Dauphin...

Si j'ai un visiteur à la maison, notre coutume veut qu'on lui donne quelque chose à manger... À présent je n'ai pas de réserve de bois, je ne peux pas préparer rapidement un repas... Je suis obligé d'aller en chercher... [Mon visiteur] risque de partir sans avoir mangé, ce qui est un déshonneur pour moi ».

Zanaboatsy, un homme de 58 ans, explique ainsi le problème : « [QMM] a profité de notre situation, du fait que nous étions trop faibles pour nous y opposer. En plus, nous sommes des personnes sans instruction ; donc, nous avons dû accepter – contre notre volonté – ce qu'ils [nous ont proposé] ». Zanaboatsy résume la situation en décrivant QMM comme un « *bain-tany* », littéralement « une plaie de la terre », expression utilisée pour désigner les périodes de difficultés et de privations, et il dit que maintenant il n'a « plus la possibilité de réussir dans la vie et d'assurer un avenir meilleur à [sa] famille ».

*Extrait et adapté de : "Madagascar. Voices of Change", Andrew Lees Trust et Panos London, 2009. Le document complet est disponible à l'adresse : <http://www.andrewleestrust.org/Reports/Voices%20of%20Change.pdf>.*

[index](#)

Les zones humides sont des écosystèmes riches en diversité biologique, qui sont toujours ou temporairement inondées d'eau douce, salée, mixte ou marine et dont la profondeur maximale est de 6 mètres. Il peut s'agir de marécages, de marais salants, de tourbières, de lacs ou d'étangs, généralement peuplés d'herbes, d'algues marines, de palétuviers ou d'autres types de végétation. Dans d'autres cas, les zones humides restent sèches et sans végétation pendant quelque temps, comme des déserts qui deviennent productifs et pleins de vie pendant la saison des pluies.

Les écosystèmes de mangrove, tout comme les sablons, les étangs, les pâturages, etc., sont considérés comme des terres improductives par les entreprises hôtelières, crevettières et autres, axées sur le « développement », qui justifient ainsi qu'on les utilise pour y installer des hôtels, des restaurants ou des fermes crevettières, sans tenir compte des dommages écologiques, économiques et sociaux que cela comporte pour l'humanité.

La Convention Ramsar a pour but de veiller à la conservation des zones humides, reconnaissant l'importance de leur diversité biologique et le rôle qu'elles jouent dans le maintien des aquifères, la récupération des lieux de pêche, la diminution de l'érosion, la protection contre les vents et les orages, le piégeage de carbone et de polluants, la régulation de la salinité de l'eau souterraine et la souveraineté alimentaire.

Le Honduras est signataire de la Convention internationale de Ramsar et se vante d'avoir désigné cinq « sites Ramsar » de conservation qui comprennent en tout 223 320 hectares de zones humides et de les avoir mis « sous la protection de l'État ». Or, ce qui se passe dans une partie de ces zones révèle que cette protection est inexistante.

L'écosystème de zones humides côtières tropicales de La Berbería, dans la municipalité El Triunfo du département de Choluteca, est irrigué par des marécages peuplés de mangroves et bordés de terrains plats et salins (dénommés *playones*) où l'on trouve des herbes, des graminées, des légumineuses et d'autres types de végétation. Cet ensemble héberge une grande diversité biologique, résidente et migratoire ; grâce à lui, les communautés de pêcheurs ont du bois de feu, du gibier, du poisson et des loisirs.

L'expansion de l'élevage de crevettes commence au Honduras en 1972 et continue en 2010 sans qu'il existe un plan de développement. Elle n'est freinée que par les maladies des crevettes, la chute des prix sur le marché international, la diminution de la demande et, parfois, les pressions exercées par les communautés. Pourtant, la destruction, la pollution, l'expulsion des communautés et la déprédation des ressources naturelles ont suscité un mouvement social dont le but est de limiter ces dégâts. L'organisation CODDEFFAGOLF, qui dirige le mouvement depuis 1988, s'est fixé pour objectif de faire déclarer zone protégée les zones humides du golfe de Fonseca.

CODDEFFAGOLF a présenté un projet de zone protégée qui incluait dans ses limites des parties de fermes crevettières « à usage intensif », afin d'arrêter leur expansion. En juillet 1999, pendant la Convention internationale Ramsar, les éleveurs

de crevettes du Honduras (ANDAH) ont eu la surprise de voir que les zones humides littorales du golfe de Fonseca (mangroves, étangs, *playones* et d'autres écosystèmes fragiles) étaient classées comme « site Ramsar » et qu'on leur assignait le n° 1 000 dans la liste des zones humides du monde, ce qui impliquait l'engagement à les conserver.

En 2000, après des mobilisations massives de pêcheurs et des pourparlers avec le secteur crevettiers, La Berbería a été incluse dans les zones humides du golfe de Fonseca. L'objectif semblait atteint, car on espérait que cela arrêterait l'expansion crevettière et que le reste des zones humides serait soumis à des mesures de conservation. Pourtant, quelques mois après la publication du décret l'entreprise espagnole El Faro a transformé plus de 100 hectares de la zone protégée de La Berbería en bassins d'élevage de crevettes. Pendant ce temps, l'entreprise EMAR I avançait, sans permis environnemental, sur des dizaines d'hectares.

En 2004, le Tribunal centraméricain de l'eau a condamné le gouvernement du Honduras, les entreprises El Faro et Granjas Marinas San Bernardo, et la Banque mondiale, pour pollution et destruction des zones humides. S'agissant d'une condamnation d'ordre éthique et moral, elle n'a d'autre portée que de distraire un peu les coupables.

En 2005, les crevettiers de l'ANDAH ont fait obstacle à l'approbation des Plans de Gestion ; c'est seulement grâce aux pressions exercées aux plans local, national et international qu'ils ont accepté que soient présentés et approuvés les plans de gestion du « Système de zones naturelles protégées de la zone sud », où se trouve La Berbería.

Néanmoins, l'invasion des zones humides a continué, poussée par la forte demande internationale de crevettes. En janvier 2010, le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (SERNA) a délivré à EMAR II le permis d'installer une ferme crevettière sur 169 hectares ; les démarches n'ont pris que 5 jours (du 21 au 26 janvier). Dans cette même période, EMAR I a obtenu son permis environnemental, après plusieurs années de fonctionnement non autorisé. Trois Directions du SERNA ont donné leur avis favorable en une seule journée, juste avant la prise de fonctions d'un nouveau président !

Pour compléter le tableau, l'entreprise EXCASUR a attendu qu'EMAR II finisse d'installer impunément sa ferme crevettière pour envahir des dizaines d'hectares supplémentaires, en alléguant qu'elle avait un permis environnemental obtenu le 15 décembre 2009. Le plus ironique et cynique est que, dans tous les cas, la police et même l'armée ont protégé les opérations, l'équipement et les installations des éleveurs. Pourtant, le président du Conseil hondurien de l'entreprise privée (COHEP) a dit : « Nous avons besoin de plus de sécurité car, tandis que les paysans du Bajo Aguan essaient de récupérer des terres, dans le Sud (au golfe de Fonseca) ils ont 'pris' une ferme crevettière ; on ne peut pas travailler ainsi, parce que cela éloigne les investisseurs »...

Pour démontrer que les fonctionnaires gouvernementaux étaient complices des entrepreneurs dans cette fraude, CODDEFFAGOLF a décidé de faire une inspection sur le terrain. Cette étude a montré qu'à la date du 5 mars 2010 plus de deux cents

hectares de zones humides avaient été ajoutés aux milliers d'hectares déjà transformés en élevages de crevettes dans le golfe de Fonseca. À La Berbería, la faune a perdu presque tout son habitat et les pêcheurs ont perdu ou doivent lutter pour l'accès aux mangroves et à leurs sources d'aliments, et pour leur survie. En outre, ils font des pressions sur les entreprises pour obtenir des mesures de compensation sociale.

Au plan national, le discrédit du système juridique hondurien est presque total. Les institutions responsables de la conservation de l'environnement sont les subalternes des groupements d'entreprises qui ont participé dernièrement à un coup d'État et qui, apparemment, sont toujours au pouvoir derrière le masque d'une nouvelle démocratie. Le directeur de l'ANDAH, frère de l'ex dictateur Micheletti, a réussi à faire passer des conventions entre l'ANDAH et des institutions gouvernementales, et des accords qui portent atteinte aux ressources naturelles ; ces accords et conventions sont toujours en vigueur sous le nouveau gouvernement.

Au plan international, la Convention de Ramsar semble ignorer cette situation dont le Honduras n'a pas l'exclusivité. Même si elle la connaissait, son pouvoir est limité et elle ne pourrait que conseiller au gouvernement du pays l'introduction d'améliorations. L'Union internationale pour la conservation de la nature et Oxfam Novib des Pays-Bas, avec le Fonds pour l'environnement mondial (WWF-USA) et d'autres ONG internationales, ont changé d'orientation en matière de conservation et participent maintenant à l'affaire de la certification de l'élevage de crevettes et d'autres espèces aquatiques.

La Berbería est un exemple minuscule de ce qui se passe dans tous les pays de la zone tropicale de la planète. L'ensemble des conséquences de cette situation contribue, entre autres choses, au changement climatique, à la destruction de la diversité biologique et à la perte de la souveraineté alimentaire.

Tant que la demande de crevettes restera insatiable en Europe, au Japon, aux États-Unis et en Australie, les écosystèmes des zones humides continueront de disparaître. Et qu'importe ?

*Extrait et adapté de : "Consumismo en países desarrollados causa destrucción de Humedales en el trópico", Jorge Varela Márquez, CODDEFFAGOLF, mars 2010.*

*Version intégrale avec photos :*

<http://www.wrm.org.uy/paises/Honduras/Consumismo.pdf>.

[index](#)

---

## **– Indonésie : un projet REDD comporte beaucoup de dangers et aucune solution**

Le mois dernier, un nouveau partenariat pour le carbone forestier de l'Australie et l'Indonésie a été annoncé dans le cadre de l'Initiative internationale sur le carbone forestier, une initiative gouvernementale gérée par l'AusAID et le Département du changement climatique. Ce projet pilote REDD (réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation), qui recevra un financement de 30 millions de dollars australiens, sera mis en œuvre dans la province indonésienne de Jambi,

située sur la côte orientale de Sumatra.

Les forêts de Jambi subissent un déboisement accéléré à cause de la forte expansion des plantations de palmier à huile et d'arbres à pâte d'entreprises multinationales, ainsi que des activités d'extraction forestière et minière. Le bouleversement écologique que cela représente a provoqué des sécheresses et des incendies de terres et de forêts pendant la saison sèche, et des inondations et des glissements de terrain pendant la saison des pluies.

Le projet REDD, dont le but supposé est de payer pour éviter que la forêt soit coupée et de réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serre, a été dénoncé par des ONG indonésiennes et australiennes en tant que « source de crédits bon marché pour accroître les émissions en Australie », comme l'a dit Arif Munandar, directeur exécutif de WALHI (Les Amis de la Terre Indonésie) pour la région de Jambi.

« Les modèles du Ministère des Finances montrent que le gouvernement [australien] prévoit d'atteindre son objectif de réduire les émissions de 5 % (30,75 MtCO<sub>2</sub>) en achetant 46 MtCo<sub>2</sub> de compensations à l'étranger, c'est-à-dire en achetant plus de tonnes de compensations de carbone que les réductions voulues ! Sans les compensations, le modèle montre que nos émissions augmenteraient en fait de plus de 5 % », explique James Goodman, des Amis de la Terre Australie, et il ajoute que ces « compensations », au lieu de faire diminuer les émissions mondiales, sont un rideau de fumée qui permet au gouvernement australien de dissimuler qu'il ne fait rien au sujet du changement climatique et qu'il continue d'utiliser des combustibles fossiles.

Cette inquiétude est partagée par beaucoup d'organisations sociales. Le Groupe de Durban pour la justice climatique et contre les projets de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts a dit dans une déclaration : « Les nouveaux permis de polluer engendrés par REDD feront obstacle à la seule solution praticable contre le changement climatique : laisser le pétrole, le charbon et le gaz dans le sous-sol ». « Tout comme les crédits MDP, ils accentuent le changement climatique en incitant les entreprises et les pays industrialisés à retarder le moment où ils devront abandonner leurs systèmes de production, de consommation et de transport fondés sur les combustibles fossiles, comme le problème du changement climatique l'exige. Ils sont en train de gaspiller des années que le monde n'a pas » [2].

Il est difficile de croire à la bonne intention d'éviter le déboisement quand on sait, comme le rappelle Chris Lang [cf. Bulletin n° 145 du WRM], que l'Indonésie « a été le premier pays du monde à légiférer en matière d'investissements REDD. Pourtant, au début de cette année le même gouvernement indonésien a décidé d'autoriser l'expansion des plantations de palmier à huile dans les tourbières. Pour planter des palmiers à huile ou des arbres à pâte dans les tourbières il faut d'abord défricher et drainer le sol, ce qui libère des millions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Les autorités permettent aussi aux entreprises papetières d'abattre les forêts indigènes et ferment les yeux quand elles utilisent du bois illégal ».

WALHI Jambi et les Amis de la Terre Australie craignent aussi « que les projets

REDD ne portent atteinte aux droits des peuples autochtones et tributaires des forêts de la région. En septembre 2009, le Comité des Nations unies sur la discrimination raciale a écrit [au gouvernement de l'Indonésie] pour manifester son inquiétude que les réglementations indonésiennes sur REDD ne respectent pas les droits des peuples autochtones. Les documents du projet REDD australien-indonésien pour le Kalimantan ne garantissent pas les droits des peuples autochtones de la région ».

Comme beaucoup de personnes l'ont annoncé, derrière les projets REDD l'accaparement de terres augmente et les transactions financières se multiplient au profit des grandes entreprises. Pendant ce temps, notre avenir à tous se réchauffe de plus en plus.

[1] <http://www.foe.org.au/news/2010/sumatran-forest-carbon-deal-slammed-by-australian-and-indonesian-environment-groups>.

[2] <http://www.wrm.org.uy/COP15/durban.pdf>.

[index](#)

---

### **– Méso-Amérique : déclaration des communautés sur les zones protégées**

Le concept de zone protégée, né au 19<sup>e</sup> siècle aux États-Unis pour désigner la conservation au moyen de l'établissement de « parcs nationaux », fit partie de la colonisation de « l'Ouest sauvage » et il a souvent servi depuis à s'approprier des territoires qui appartenaient aux autochtones pour les mettre sous le contrôle d'États, de centres de recherche ou d'entreprises.

Bien qu'un organisme international comme l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ait reconnu qu'au moment de créer une zone protégée il était nécessaire de respecter les droits des peuples autochtones et reconnaître la valeur de leurs modes de vie, la grande majorité des zones protégées établies depuis ont violé ces droits.

En mars dernier, dans la ville de Mérida, Yucatán, Mexique, a eu lieu le 3<sup>e</sup> Congrès méso-américain des zones protégées. Parallèlement, les peuples autochtones, les communautés locales et les descendants d'Africains de Mexique, Belize, Guatemala, du Honduras, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica et Panama se sont réunis dans le troisième pré-congrès de peuples autochtones, communautés locales et descendants d'Africains de Méso-Amérique sur les zones protégées et les droits territoriaux, pour affirmer « que nous avons existé depuis des temps immémoriaux dans ce territoire, avant la formation des États-Nations actuels ».

Cette rencontre a abouti à la « Déclaration de Yucatán » [1], où ils réaffirment : « Selon notre notion ancestrale du territoire, celui-ci va au-delà de l'espace physique, car c'est en lui que nous naissons, que nous grandissons et que notre culture se reproduit, et c'est en lui que nous devons continuer la vie après la vie, de sorte qu'il représente aussi la sécurité et la continuité des générations futures.

Le territoire est l'endroit où nous développons notre condition de sujets de droits politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans l'autogestion

de 'la Bonne Vie' et la continuité historique de notre cosmovision ».

Cette réaffirmation est pertinente à la lumière de ce qui s'est passé au cours des quarante dernières années, où les riches territoires indigènes de la région « ont subi à maintes reprises les méthodes colonialistes d'expropriation, de biopiraterie, de bioprospection, d'aliénation, de déclaration de zones protégées et de mégaprojets ».

Dans ce contexte, la déclaration réclame que soit reconnu le droit à l'autodétermination des peuples autochtones, des communautés locales et des descendants d'Africains, et celui d'établir des zones de gestion/conservation suivant leurs propres systèmes de normes et institutions, et que cela soit garanti par un cadre juridique approprié dans chaque État de Més-Amérique. Par conséquent, « les États ne déclareront aucune sorte de zones protégée ou de conservation dans les terres et territoires que les peuples autochtones, les communautés locales et les descendants d'Africains ont historiquement ou traditionnellement utilisés, possédés ou occupés, sans avoir obtenu au préalable leur consentement donné librement et en connaissance de cause ». Là où des zones protégées ont été définies sans ce consentement, on exige d'entreprendre les démarches nécessaires à la restitution des terres et territoires.

La déclaration prévient que certains projets entrepris par les gouvernements nationaux, tels que le Couloir biologique méso-américain, le Plan Mérida, la Stratégie méso-américaine de durabilité environnementale ou le programme de Réduction des émissions découlant du déboisement et de la dégradation (REDD) concernent directement les territoires indigènes et, de ce fait, devraient garantir la participation pleine et efficace des communautés locales.

En définitive, ce qui est en jeu est l'autodétermination des peuples et leur droit à 'la Bonne Vie'.

[1]

[http://www.indigenouspeoplesissues.com/attachments/4378\\_Declaracion\\_Yucatan.pdf](http://www.indigenouspeoplesissues.com/attachments/4378_Declaracion_Yucatan.pdf)

[index](#)

---

### **– Équateur : la forêt du Pambilar et le long combat pour la défendre**

El Pambilar est entré dans les annales de l'Équateur parce qu'il s'agit d'une forêt indigène de 3 123 hectares que les paysans et l'entreprise forestière Bosques Tropicales S.A. Botrosa, du groupe Peña Durini, se disputent depuis 1997.

El Pambilar fait partie du Chocó équatorien déjà presque inexistant et considéré comme l'un des 10 'hotspots' de diversité biologique du monde. Néanmoins, en 1997 l'Institut du développement agricole a adjugé illégalement El Pambilar à l'entreprise forestière Endesa Botrosa. Cette décision n'a pas tenu compte des habitants de la zone, des paysans et des colons qui utilisaient la forêt et dont l'économie était basée en partie sur cet écosystème. L'Institut n'a pas considéré non plus qu'il s'agissait d'une forêt domaniale, propriété de l'État, et qu'il ne pouvait donc

pas en disposer de cette façon. Or, les illégalités de ce genre en faveur des grandes entreprises ont toujours été courantes dans le pays et dans toute l'Amérique latine.

Le conflit a commencé lorsque les paysans de la paroisse Malimpia de la province d'Esmeraldas n'ont pas cédé aux pressions de l'entreprise forestière Botrosa. Ils habitaient El Pambilar depuis 20-24 ans, dans de petits établissements épars constitués de 10 à 25 familles d'agriculteurs qui venaient de diverses provinces du pays. C'est dans cette partie du patrimoine de l'État sur laquelle les familles avaient acquis des droits de possession que l'entreprise forestière est venue s'installer en 1997, dans le but d'extraire du bois.

Lorsque certains habitants ont refusé de vendre leurs terres, des travailleurs de l'entreprise, des gardes privés et des agents de police ont mis le feu à leurs maisons, ils ont détruit leurs cultures, leurs semences, leurs outils et l'équipement de leurs maisons, et ils ont jeté des gaz aux hommes, aux femmes et aux enfants.

La perte de leurs biens et les agressions physiques ont obligé quelques familles à quitter leurs terres, tandis que d'autres ont cédé leurs droits de possession à l'entreprise.

Après la destruction, l'entreprise a pris soin de semer de l'herbe sur les décombres pour faire disparaître les preuves. En une année, près de 35 maisons ont été brûlées.

Le climat de violence est devenu permanent. L'entreprise disposait d'un contingent armé (entre 10 et 50 personnes) pour dissuader, même par des menaces de mort, les habitants qui circulaient dans la zone.

Pourtant, la guerre pour la défense d'El Pambilar n'avait pas lieu sur place seulement, mais aussi dans les instances juridiques étatiques. Ainsi, plusieurs institutions gouvernementales se sont manifestées de diverses manières contre l'illégalité de l'adjudication en faveur de Botrosa et pour la conservation de la forêt.

En 2001, le Défenseur du Peuple adopte une décision où il déclare que l'adjudication en faveur de Botrosa est illégale et où il recommande que la forêt soit restituée à l'État. Dans des termes semblables se manifestent le Ministère de l'Environnement en 2000, le Congrès national en 2001, la Commission de contrôle civique de la corruption en 2001, le Tribunal constitutionnel en 2002, l'Inspection générale des Finances en 2003. Finalement, en 2008, le Tribunal constitutionnel laisse sans effet l'adjudication de 3 123 hectares de forêt humide tropicale et ordonne que cette étendue soit rendue à l'État. Pendant plus de DIX ANS, six institutions étatiques parmi les plus importantes ont statué en faveur de la conservation d'El Pambilar et de ses habitants mais l'entreprise, au moyen de subterfuges, de corruption et d'artifices a réussi à rester dans la forêt qu'elle s'était appropriée illégalement.

Il a fallu que la nouvelle Assemblée nationale intervienne directement pour que la décision du Tribunal constitutionnel soit appliquée et que, du moins sur le papier, l'Équateur puisse récupérer El Pambilar.



Entre-temps, José Antonio Aguilar et son épouse Yola Garófalo ont été assassinés le 24 février 2010. Quelques jours avant leur mort, une radio nationale avait transmis le témoignage de José Aguilar sur les agressions qu'il avait subies de la part de Botrosa pour l'obliger à vendre sa forêt.

Son meurtre est un précédent dangereux pour tous les défenseurs de la nature. Par la mort de ce couple, on chercherait à donner aux habitants de la zone le message qu'ils n'ont pas de défense, que le pouvoir économique et politique est intouchable et peut faire taire impunément tous ceux qui s'opposent à ses décisions. Si le bruit court qu'à Esmeraldas il est possible de s'emparer de terres et de forêts en tuant leurs propriétaires, dans cette province autrefois verte il ne restera plus de forêts ni d'habitants, rien que le désert et la désolation.

C'est pourquoi le classement d'El Pambilar comme forêt de protection nous laisse aux lèvres un goût aigre-doux. La tranquillité et la satisfaction viendront avec la justice, quand il y aura une enquête réelle pour découvrir les coupables, les instigateurs et les complices de ces crimes.

Il ne suffit pas que Botrosa ait quitté El Pambilar, il faut mettre en route un processus de justice sociale et environnementale pour réparer les dégâts et poursuivre les enquêtes recommandées dans son rapport par l'Inspection des finances dans le reste du Bloc 10 du Patrimoine forestier de l'État.

La famille Aguilar-Garófalo, sa communauté, ses compagnons, son pays, exigent que ce crime ne reste pas impuni. Nous exigeons que ceux qui, depuis plus de dix ans, se voient affectés par l'omission de l'État reçoivent réparation : que l'on reconnaisse les maisons brûlées, les cultures détruites, les familles détruites, la vie quotidienne sous la terreur de la violence, la justice partielle.

La déclaration de forêt de protection d'El Pambilar n'est guère qu'un demi-pas en avant. Le chemin est long et, pour notre bien, il est impératif de le parcourir.

*Acción Ecológica, adresse électronique : [info@accionecologica.org](mailto:info@accionecologica.org).*

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

### **– Brésil : des communautés affectées par la monoculture de l'eucalyptus échangent des expériences à Minas Gerais**

Les 19 et 20 mars de cette année, des membres des communautés et des mouvements paysans, autochtones et quilombolas des États d'Espírito Santo et Bahia, qui luttent pour reconquérir leurs territoires envahis par des plantations industrielles d'eucalyptus, ont fait une visite de solidarité et d'échange aux communautés de Raíz et Vereda Funda de la localité de Rio Pardo, dans le Nord de Minas Gerais. Il s'agit de deux communautés qui luttent pour récupérer leur territoire traditionnel.

Cela fait plus de 30 ans que la région nord de Minas Gerais a été envahie par des

entreprises qui exploitent la monoculture de l'eucalyptus pour faire du charbon, source d'énergie pour la production de fer et d'acier dans les dizaines de sidérurgies situées dans cet État. L'invasion des eucalyptus a été dévastatrice : les entreprises ont réussi à en planter plus d'un million d'hectares, ce qui constitue une des plus grandes surfaces continues du monde réservées à cette culture.

Les entreprises s'intéressaient surtout aux terres plates, dénommées *chapadas*. Or, c'était là que les communautés traditionnelles de la région (que l'on appelle *geraizeiras*) lâchaient leur bétail et récoltaient les innombrables fruits et plantes médicinales du *cerrado*. Ainsi, les communautés sont restées coincées dans les vallées, et leurs sources et ruisseaux se sont taris. En outre, elles ont été privées de la liberté d'aller et venir dans leur propre territoire, et chaque fois qu'elles essaient de ramasser du bois dans les *chapadas* elles sont criminalisées. La grande promesse des entreprises était l'emploi mais, dans la localité de Rio Pardo de Minas, les plus de 90 000 hectares d'eucalyptus offrent moins d'emplois que la production artisanale de canne, qui n'occupe que 2 500 hectares mais emploie 1 150 personnes. Il faut signaler que les emplois dans les plantations d'eucalyptus sont presque tous dégradants et que les conditions de travail y sont déplorables, au point que la santé et la qualité de vie des travailleurs sont compromises.

Stimulées par l'articulation et les rencontres organisées depuis une dizaine d'années par le Réseau d'alerte contre le désert vert (qui rassemble les communautés qui luttent contre la monoculture de l'eucalyptus et pour leurs territoires), plusieurs communautés du Nord de Minas Gerais, dont Vereda Funda et Raíz, ont commencé à s'organiser pour récupérer leurs terres.

Les 130 familles de Vereda Funda ont été les premières de la région à récupérer leur territoire. Il s'agit de 5 000 hectares de *chapada* qui étaient utilisés collectivement et que le gouvernement de Minas Gerais avait loués à l'entreprise Florestaminas. Quand le bail a expiré, la communauté a récupéré ces 5 000 hectares, inspirée par la lutte des indiens Tupiniquims et Guaranis d'Espírito Santo, et avec l'aide de La Via Campesina.

Après beaucoup de discussions, d'affrontements et de persécutions, la communauté a obtenu le contrôle définitif de cette zone que l'État de Minas Gerais est en train de transférer maintenant à l'INCRA (institution fédérale pour la réforme agraire) pour y créer un établissement agricole où chaque famille aura une parcelle à cultiver et où il y aura aussi des champs collectifs pour les activités agricoles et pour le bétail. La communauté elle-même, avec l'aide du syndicat des travailleurs ruraux de Rio Pardo de Minas et du Centre d'agriculture alternative de Minas Gerais, a fait un plan de réoccupation du territoire et une carte où sont marquées les zones de récupération du *cerrado* et les zones de culture. Embrapa Cerrados y contribue par des recherches au sein de la communauté. La récupération du territoire a redonné de l'espoir aux habitants, surtout aux personnes âgées, car après avoir enlevé les eucalyptus les sources se sont remises à couler et les animaux sauvages sont revenus. En outre, la communauté a retrouvé quelque chose de fondamental : sa liberté.

Les habitants de Vereda Funda ont montré aux visiteurs, dans leur centre communautaire, une expérience de méthode agrosylvicole, et ils les ont conduits

aux champs pour qu'ils voient les plantations de maïs, haricots, riz, manioc et d'autres produits dans une terre qui avait été plantée d'eucalyptus. Ils veulent y faire plusieurs cultures en même temps, de façon agro-écologique, à la place de la monoculture de l'eucalyptus à base de produits chimiques. Nous avons visité également une fabrique de confitures où travaillent des femmes qui, grâce à cette activité, ont de l'emploi et davantage de revenus.

L'exemple de Vereda Funda a suscité d'autres luttes pour la terre. La communauté de Raíz, que nous avons visitée aussi, est constituée par 40 familles. Dans les années 80 elle avait subi l'expropriation de 3 600 hectares de son territoire traditionnel pour l'exploitation de l'eucalyptus par l'entreprise Replasa. La monoculture de l'eucalyptus avait provoqué l'envasement des sources, de sorte que les familles avaient dû remonter la *chapada* pour trouver des terres cultivables. Mais l'entreprise a occupé toute la *chapada* et les familles ont été obligées de s'installer dans les vallées. Or, au cours du processus la communauté a découvert que l'entreprise considérait ces vallées comme sa propre réserve. Ainsi, les familles ont pris encore plus conscience que, si elles ne faisaient rien, elles seraient expulsées de la zone. Indignées par cette découverte, elles ont décidé de lutter pour récupérer leur territoire.

Avec l'aide de leurs aînés, les habitants de Raíz ont commencé à délimiter le territoire de la communauté et ils ont dressé une carte qui montrait que la communauté avait perdu près de 3 600 hectares au profit de l'entreprise Replasa. Ils se sont mobilisés immédiatement et ils ont rendu publique l'auto-démarcation de leur territoire, suivant, eux aussi, l'exemple des indiens Tupiniquims et Guaranis d'Espírito Santo et celui de la communauté de Vereda Funda. Par la suite, ils ont arrêté les machines de l'entreprise qui sortaient les troncs des arbres indigènes du *cerrado* pour y planter des eucalyptus. En décembre 2009, et avec l'aide de La Via Campesina, la communauté a finalement repris son territoire traditionnel en y installant un campement où elle résiste encore aujourd'hui, bien qu'il y ait un mandat d'expulsion qui menace la continuité de l'occupation.

Selon les participants, cette visite de solidarité et d'échanges a été très importante pour fortifier et stimuler la lutte, autant celle de Raíz et Vereda Fundo que celle des communautés et mouvements d'Espírito Santo et Bahia. Et ces luttes sont nombreuses : rien qu'à Rio Pardo il y a au moins 18 conflits dans lesquels sont impliquées des entreprises de plantation d'eucalyptus !

Pour ceux qui habitent des régions où l'expansion des plantations d'eucalyptus vient de commencer, comme c'est le cas de quelques régions de Bahia, l'expérience des communautés visitées a été un exemple à suivre pour essayer d'éviter que la même chose se passe chez eux. Les communautés de Minas Gerais ont donné aussi un cours pratique sur l'importance de la résistance, en particulier celle de Raíz qui, en ce moment, risque fort d'être expulsée de la zone récupérée. La force des femmes, qui sont présentes et participent activement à la lutte, a été très remarquée. Un autre aspect remarqué est l'importance de planter des produits alimentaires à la place des eucalyptus, en essayant d'appliquer les principes de l'agro-écologie.

À la fin de la rencontre, après en avoir fait une évaluation assez positive les participants ont proposé de poursuivre les échanges car il s'agit d'un moyen

fondamental pour animer, socialiser et renforcer la lutte dans plusieurs États. En outre, les participants se sont montrés très intéressés à continuer de s'organiser dans divers domaines, comme la formation et les échanges en matière de boisement avec des essences indigènes, le développement de l'agro-écologie, la formation politico-idéologique et l'appui collectif et mutuel des luttes concrètes contre l'expansion de la monoculture de l'eucalyptus et pour la récupération des territoires des quilombolas, indigènes, *geraizeiros* et paysans.

Winnie Overbeek, Réseau Alerte contre le Désert Vert et Cepedes/BA, 23 mars 2010

[index](#)

---

## **– Afrique du Sud : des arbres exotiques assoiffés dans un pays qui manque d'eau**

*GeaSphere et EcoDoc viennent de publier le rapport de Liane Greeff, d'EcoDoc Afrique, « Arbres exotiques assoiffés, point d'eau et confusion climatique : quelle version du développement durable allons-nous laisser à nos enfants ? ». Ce document met en lumière la contradiction entre l'expansion en Afrique du Sud des plantations industrielles d'arbres grands consommateurs d'eau en application des programmes de développement prévus, et la pénurie de ressources hydriques du pays. Il s'agit d'un rapport minutions que nous recommandons vivement de lire et que vous trouverez à l'adresse <http://www.geasphere.co.za/articles/thirstytreesnowater.htm>. Le résumé qui suit a été rédigé par Liane Greeff pour donner aux lecteurs du WRM un aperçu de son rapport.*

Il n'y a pas suffisamment d'eau en Afrique du Sud pour les plans de développement actuels du pays. Nous devons donc réexaminer les liens impossibles entre notre pénurie de ressources hydriques, les effets potentiels sur le changement climatique, notre décision de faire davantage de plantations d'arbres très consommateurs d'eau, et le problème de la sécurité alimentaire à long terme. Nous devons relier tous ces aspects de manière à les associer aux problèmes plus larges du développement durable auxquels notre planète est confrontée, et à l'actuelle trajectoire de collision avec une crise climatique inconnue. Les questions que nous devons nous poser (en tant qu'espèce) sont les suivantes : « Pourquoi notre génération n'est-elle pas en train de faire quelque chose quand il en est encore temps, et pourquoi nos leaders ne sont-ils pas en train de nous guider ? »

L'Afrique du Sud est à la 30e place parmi les pays les plus secs de la planète et, selon les dernières statistiques, le pays utilise déjà 98 % de l'eau dont il dispose et se retrouvera dans quelques années en situation de déficit hydrique. À cela s'ajoutent les sombres prédictions sur le changement climatique, qui indiquent que l'Afrique sera fortement atteinte et que l'Afrique du Sud en particulier risque de recevoir moins de pluies que le reste de la région, des périodes de sécheresse plus longues et des orages plus forts. Prises ensemble, ces informations brossent un tableau très sombre quant à la disponibilité future d'eau.

Or, nos leaders semblent poursuivre leurs planifications macro-économiques comme si de rien n'était. La plupart des projets de développement prévus, tels que la plantation de 150 000 hectares d'arbres à l'Eastern Cape (une région sujette aux

sécheresses) impliquent une forte consommation d'eau et semblent se dérouler sans tenir le moindre compte du fait que l'Afrique du Sud est un pays aride, où l'eau est rare. Le pays doit prendre bien plus conscience des limitations de ses ressources naturelles.

***L'histoire de la recherche concernant les plantations d'arbres et l'eau.*** L'Afrique du Sud a commencé à analyser les plantations d'arbres et leur consommation d'eau en 1935, parce qu'il y avait des plaintes que les fleuves en aval des plantations avaient commencé à s'assécher. Après soixante-dix années de recherches hydrologiques à Jonkershoek et à d'autres endroits, faites en appliquant la méthode des bassins jumelés, il a été conclu que les plantations provoquaient une diminution considérable du débit, variable suivant l'espèce. Dans le cas des pins, la réduction du débit était de 30-40 mm pour chaque portion de 10 % de l'aire du bassin qui était plantée, aux moments de plus forte consommation (400-450 mm d'équivalent pluviométrique).

Les eucalyptus consomment davantage d'eau – environ 600 mm d'équivalent pluviométrique – parce qu'ils développent des racines profondes, de 30 à 50 mètres, de sorte qu'ils peuvent puiser l'eau souterraine ou assécher un bassin. Dans un bassin sud-africain au sol profond et planté d'eucalyptus, une rivière peut disparaître complètement et ne réapparaître que 3 ou 4 ans après l'élimination des arbres. La quantité d'eau que consomme un arbre dépend de plusieurs facteurs : l'espèce, l'âge, l'endroit où il est planté, sa hauteur, l'épaisseur de son feuillage, la distance à laquelle il est d'une rivière et s'il est isolé ou fait partie d'une plantation. De façon générale, un eucalyptus consomme de 100 à 1 000 litres d'eau par jour, et un pin de 50 à 600 litres d'eau par jour.

Des recherches récentes ont trouvé que les plantations consomment une part beaucoup plus grande de l'eau des fleuves pendant les périodes de faible pluviosité et de faible débit, par rapport à la réduction moyenne annuelle. Par exemple, en Afrique du Sud la réduction annuelle du débit causée par les plantations est d'environ 3,2 %, mais cette réduction est bien plus grave (8 %) pendant les périodes de faible débit. Cela veut dire que, quand il y a beaucoup d'eau, les plantations en consomment moins, et quand il y a une quantité limitée d'eau, les plantations en consomment davantage. Donc, quand l'eau se raréfie les plantations d'arbres en consomment beaucoup, et cela avant que d'autres usagers puissent le faire.

***Combien d'eau consomment les arbres ?*** Il est difficile de donner une réponse exacte à cette question. Selon Statistics South Africa, en 2000 cette consommation a été de 10 828 millions de mètres cubes, soit 16 % de l'eau du pays, tandis que la National Water Resources Strategy signale que, dans la même période, la consommation supplémentaire d'eau des plantations d'arbres a dépassé de 1 460 millions de mètres cubes (3 %) celle de la végétation naturelle. Cela porte à croire que la consommation d'eau des plantations est moindre qu'on ne pense, mais le mot 'supplémentaire' est important. La différence entre ces deux chiffres est due au fait que celui de Statistics SA tient compte de l'eau consommée par évapotranspiration, tandis que celui de NWRS ne concerne que la consommation supplémentaire et la réduction du débit. L'organisation écologiste GeaSphere a calculé que le volume

d'eau consommé chaque jour par les plantations est 30 fois plus élevé que le volume minimum d'eau gratuite (25 litres par personne et par jour) pour toute la population. Ce qui rend les arbres très différents, c'est qu'ils utilisent l'eau avant qu'elle arrive dans les fleuves, de sorte qu'une fois les arbres plantés cette consommation est inévitable.

**La pénurie d'eau dans les communautés.** Les plantations d'arbres ont affecté les communautés de diverses manières. Premièrement, ces plantations couvrent 1,7 million d'hectares situés dans la ceinture pluvieuse d'altitude, et près de 40 % de ces terres sont revendiqués par les communautés en tant que territoire ancestral leur appartenant de droit. Deuxièmement, les communautés qui vivent en aval des plantations voient souvent que leurs sources d'eau se tarissent et qu'elles n'ont plus d'eau.

**Les plantations d'arbres et d'autres espèces exotiques envahissantes.** Les espèces utilisées dans les plantations sont souvent très envahissantes (certains pins, l'eucalyptus et l'acacia noir). Les plantes envahissantes qui colonisent les paysages naturels et consomment beaucoup d'eau sont un grave problème en Afrique du Sud. Des recherches récentes signalent que, dans les conditions actuelles, l'eau qui se perd dans le pays à cause de l'expansion des espèces exotiques envahissantes pourrait passer des 3 % actuels à plus de 16 %.

**Les prédictions sur le changement climatique et les mécanismes de développement propre qui utilisent les plantations comme puits de carbone.** Le mécanisme de développement propre est une des stratégies d'atténuation du changement climatique les plus controversées : il permet des échanges commerciaux basés sur le piégeage de carbone ou la solution des 'puits', permettant par là aux industries polluantes du Nord de maintenir ou d'augmenter leurs émissions si un volume équivalent de carbone est piégé ailleurs, par exemple dans une plantation. Selon certains auteurs, le fait d'utiliser les plantations d'arbres comme puits de carbone équivaut à échanger du carbone contre de l'eau ; d'autres études concluent que là où les plantations risquent de provoquer ou d'intensifier la pénurie d'eau, ce facteur devrait être explicitement pris en compte au moment de considérer des programmes de piégeage de carbone. Beaucoup d'organisations se plaignent que les programmes de piégeage de carbone portent souvent les habitants des pays en développement à « payer deux fois » pour le changement climatique : d'abord, par le changement climatique lui-même, et ensuite par les effets souvent dévastateurs associés aux projets de développement tels que les plantations d'arbres et les grands barrages.

**L'industrie de la pâte et du papier.** Quand on considère les plantations d'arbres et la consommation d'eau il faut tenir compte aussi du volume d'eau qu'utilisent et polluent les usines de pâte et de papier. À cela est associée la surconsommation de papier dans le monde, qui s'est multipliée par cinq en 40 ans.

### **Conclusion**

L'intention de ce rapport est de vous faire connaître les caractéristiques des arbres exotiques assoiffés, de vous donner une idée de l'énorme superficie qu'occupent les plantations, et de l'importance du problème du manque d'eau auquel est confrontée la présente génération. En ce qui concerne le changement climatique, ce

document affirme que les plantations d'arbres ont un coût excessif en eau et en diversité biologique et qu'il ne faudrait pas continuer à les élargir. En fait, il faudrait même les supprimer lorsque cela est possible. D'autres formes de piégeage de carbone sont préférables, telles que l'accroissement des concentrations de sol organique et l'amélioration de la santé des prairies.

*Liane Greeff, EcoDoc Africa, adresse électronique : [liane@kingsley.co.za](mailto:liane@kingsley.co.za), [www.ecodocafrika.co.za](http://www.ecodocafrika.co.za).*

[index](#)

---

## **– RSPO : l'impossibilité de 'verdir' l'affaire de l'huile de palme**

Au cours des dernières décennies, les plantations de palmiers à huile se sont propagées rapidement à travers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, où des millions d'hectares ont déjà été plantés et d'autres millions encore le seront dans les prochaines années. Ces plantations sont en train de causer des problèmes de plus en plus graves aux populations et à leur environnement, y compris des conflits sociaux et des violations des droits de l'homme. Néanmoins, un certain nombre d'acteurs nationaux et internationaux continuent de pousser activement cette culture, malgré l'opposition croissante au niveau local.

C'est dans ce contexte qu'un système de certification volontaire est apparu – la Table ronde pour la production durable d'huile de palme – dans le but d'assurer aux consommateurs que l'huile de palme qu'ils consomment dans les aliments, les savons, les cosmétiques ou les carburants a été produite de façon « durable ».

Vu l'importance de la question, le WRM a produit un nouveau document d'information : « RSPO : le 'verdissage' de la sombre affaire de l'huile de palme », disponible en anglais à l'adresse <http://www.wrm.org.uy/publications/briefings/RSPO.pdf>.

Ce document nous apprend que la principale erreur de la RSPO est qu'elle essaie de rendre durable ce qui est non durable par nature : un produit fabriqué à partir de plantations industrielles de palmiers le plus souvent exotiques, qui ont de graves effets sur l'eau, le sol, la faune, la flore, les forêts, les moyens d'existence des gens et leur santé, qui provoquent des déplacements et s'accompagnent de violations des droits de l'homme.

Une décision récente des tribunaux malais permet de voir la différence entre les objectifs déclarés de la RSPO et la réalité sur le terrain. Ce mois-ci, la communauté kayan de Long Teran Kanan, située sur les bords du fleuve Tinjar dans la partie malaise de Bornéo, a remporté une victoire juridique sur le gouvernement du Sarawak et l'entreprise IOI Pelita, filiale du producteur de palmiers malais IOI qui est un des fondateurs et membre influent de la RSPO [1].

Le tribunal a déclaré « nulles et non avenues » les concessions exploitées par IOI, car elles ont été accordées par le gouvernement du Sarawak de façon illégale et inconstitutionnelle. Il est important de savoir que, d'après l'IOI, la RSPO avait trouvé

que l'entreprise « avait géré de manière responsable les terres du Sarawak ».

Ce qui précède signifie que, sans le procès intenté par la communauté locale, qui a duré douze années, et sans la décision du tribunal, les activités de l'IOI auraient été « verdies » par la RSPO et les communautés affectées n'auraient reçu aucune compensation.

Le document du WRM explique que la RSPO ne garantit même pas la conservation des forêts. Au contraire, elle légalise la destruction passée, présente et future de forêts en tous genres, à l'exception de celles définies comme « forêts primaires » ou comme « habitats de grande valeur pour la conservation ». Toutes les autres peuvent être « durablement » rasées au bulldozer, plantées de palmiers à huile et certifiées par la RSPO.

En ce qui concerne les droits des populations locales, les critères de la RSPO ne prévoient pas de sauvegardes suffisantes contre l'expansion des plantations de palmiers à huile sur leurs territoires ; or, cette expansion les privera de leurs terres et de leurs moyens d'existence, tout en affectant leur santé.

En ce qui concerne les sols, l'eau et la diversité biologique, la RSPO ne fera que dissimuler les répercussions inévitables des plantations de palmiers à huile sur ces ressources fondamentales, tandis que la destruction des forêts accentuera le changement climatique par de nouvelles émissions de CO<sub>2</sub>.

Le problème est que la RSPO transmet le message que l'huile de palme peut être certifiée « durable ». Devant cette affirmation, la seule réponse de ceux qui savent quelque chose sur les conséquences des plantations industrielles de palmiers à huile est que la certification de la RSPO est une escroquerie.

Il est évident que la seule huile de palme que l'on puisse qualifier d'écologiquement durable est celle que produisent les communautés locales d'Afrique occidentale (où le palmier à huile est une espèce indigène) à partir des bosquets naturels de palmiers. À l'extérieur de l'habitat naturel de cette espèce, seules les plantations de faibles dimensions, comme celles de Bahia, au Brésil, qui font partie de la culture des Afro-brésiliens, se sont avérées bénéfiques pour la société et respectueuses de l'environnement.

Or, la plupart de l'huile commercialisée au plan international – même celle qui vient d'Afrique occidentale – provient de grandes plantations industrielles qui ont partout des effets négatifs sur la société et l'environnement. Comme dans le cas des plantations d'autres espèces d'arbres tels que les pins et les eucalyptus, le problème n'est pas l'espèce plantée mais la manière de les faire et leur étendue. Prétendre que l'huile de palme fabriquée à partir de ces plantations puisse être certifiée durable est une tâche irréalisable.

[1] *"Borneo natives win class action suit against Malaysian oil palm giant"*, communiqué de presse de BRIMAS, 31 mars 2010, [http://www.illegal-logging.info/item\\_single.php?it\\_id=4323&it=news](http://www.illegal-logging.info/item_single.php?it_id=4323&it=news), publié par la Fondation Bruno Manser, adresse électronique : [bmf@bmf.ch](mailto:bmf@bmf.ch).



---

## – Brésil : indignation après le meurtre d'un homme par les gardes de Fibria Celulose

Le 16 mars 2010, Henrique de Souza Pereira, de 24 ans, a été tué par une équipe de gardes de l'entreprise de sécurité privée engagée par Fibria (l'ex-Aracruz Celulose), partenaire de Stora Enso dans la société Veracel Celulose.

Les gardes ont argué qu'Henrique était en train de voler du bois dans une zone plantée d'eucalyptus qui appartient à l'entreprise, et qu'il avait répondu « avec agressivité » quand ils lui ont demandé de partir. Le père d'Henrique, Osvaldo Pereira Bezerra, l'accompagnait et pendant l'incident, les gardes lui ont cassé un bras. Henrique est mort de ses blessures car, après avoir tiré sur lui, les gardes de sécurité sont partis et ne sont revenus avec une ambulance que quarante minutes plus tard.

Comme le rappelle le communiqué de presse du Forum socio-environnemental de l'Extrême Sud de Bahia et du réseau Alerte contre le désert vert, Henrique était « un des innombrables voisins qui essaient de survivre enfermés dans leurs petites propriétés au milieu des grandes étendues d'eucalyptus. Un autre meurtre avait eu lieu en 2007 : Joaquim dos Santos, *geraizeiro*, avait été tué par les forces de sécurité de V&M Florestal quand il ramassait du bois de feu dans une zone plantée d'eucalyptus qui appartenait à l'entreprise. Il faut mentionner qu'au moment où ces incidents se sont produits, autant V&M Florestal que Fibria avaient le certificat international du FSC qui apprend au consommateur que leurs produits proviennent d'une « gestion forestière bénéfique pour la société ».

Le communiqué ajoute que « dans l'Extrême Sud de Bahia et dans le Nord d'Espirito Santo, des dizaines de personnes, travailleurs sans terre et surtout *quilombolas* [Afro-brésiliens] sont accusés et persécutés, soi-disant pour avoir « volé » le bois de l'entreprise dans des terres qui ont toujours appartenu collectivement à ces communautés et qui ont toujours garanti leur subsistance. Le 11 novembre 2009, le gouvernement de l'État d'Espirito Santo a organisé une grosse opération policière à laquelle ont participé 130 effectifs armés de fusils et de mitraillettes, avec des chiens et des chevaux, qui ont arrêté 39 *quilombolas* ».

Le problème de fond n'est toujours pas résolu. Tandis que les grandes entreprises de plantation comme Fibria continuent de recevoir des autorités du soutien et même des fonds publics pour élargir leurs plantations d'eucalyptus en régime de monoculture (Fibria occupe actuellement plus d'un million d'hectares au Brésil), la réforme agraire et la démarcation des terres des *quilombolas*, des autochtones, des paysans et des *geraizeiros* sont remises à plus tard.

Les inquiétudes manifestées dans le communiqué de presse sont plus que pertinentes : « Devant ce qui s'est passé, on a le droit de demander : qu'est-ce que c'est que ce développement économique et social qui détruit la vie des habitants de la zone, qui ignore les droits des communautés et détruit l'espoir des gens ? Il est inacceptable qu'une entreprise qui utilise de telles méthodes puisse obtenir des

labels 'écologiques' comme ceux du FSC et de Cerflor, et bénéficier d'une bonne 'cote de durabilité'.

*Article basé sur le communiqué de presse « Les gardes de sécurité armés de Fibria (Aracruz) tuent un paysans à Bahia », Forum socio-environnemental de l'Extrême Sud de Bahia et Réseau Alerte contre le désert vert, 23 mars 2010.*

[index](#)

---

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### **– Bolivie : la Conférence des peuples sur le changement climatique, une occasion pour changer de cap**

Après l'échec fracassant et annoncé de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques qui s'est réunie à Copenhague en décembre 2009, le président de la Bolivie, Evo Morales, a pris l'initiative de convoquer un sommet d'un autre genre pour chercher des solutions. Il s'agit de la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre mère, qui aura lieu dans la ville bolivienne de Cochabamba du 19 au 22 avril 2010 (<http://cmpcc.org/>).

On estime que près de 10 000 personnes y participeront ; ce seront surtout des membres d'organisations et mouvements sociaux mais il y aura aussi des délégations officielles de pays du monde entier.

Dix-sept groupes de travail sont prévus, auxquels on pourra participer en personne ou en ligne. Certains portent sur des thèmes classiques : Forêts, Adaptation, Protocole de Kyoto, Financement, mais d'autres reflètent l'intention de chercher des solutions au problème du changement climatique en empruntant d'autres voies que celles que la Convention a parcourues jusqu'à présent : Dangers du marché du carbone, Dette climatique, Tribunal de justice climatique, Referendum sur le changement climatique, Droits de la Terre mère, Causes structurelles.

D'autre part, une longue liste d'activités autogérées montre bien la diversité des points de vue à ce sujet. On y retrouve ceux qui ont des attitudes critiques à l'égard des intérêts qui sont derrière la marchandisation de la nature, comme il arrive dans les forêts dans le cas de mécanismes tels que REDD, et ceux qui affirment que nous sommes devant une crise de la civilisation et qu'il faut chercher des modèles alternatifs, en revendiquant l'importance de l'agriculture paysanne et de la souveraineté alimentaire pour répondre au changement climatique, avec une participation très active de la femme en tant qu'agent de propositions et de changement, dans des organisations comme la Marche mondiale des Femmes, GenderCC, la Confédération nationale des femmes paysannes et autochtones de la Bolivie, le Réseau Féminisme communautaire, le Mouvement des femmes paysannes, l'Association nationale des femmes rurales et autochtones (ANAMURI) et bien d'autres.

Ce sommet des peuples offre la possibilité de faire résonner avec plus de force des voix et des projets différents que les événements officiels ne permettent pas

d'entendre. La réunion d'avril de la Convention sur les changements climatiques qui s'est tenue à Bonn a décidé que le nouveau texte de négociation qui est en discussion tiendra compte des propositions que l'on présentera avant le 26 avril 2010. Cela veut dire qu'on aurait le temps d'inclure celles qui découleront de la Conférence des peuples.

Cette conférence sera une rencontre populaire dans un pays latino-américain dont la population autochtone, exploitée et spoliée pendant plus de 500 ans de colonialisme, de néocolonialisme et de néolibéralisme, a su se battre et remporter une victoire incroyable pour l'eau et pour sa dignité, et mettre au pouvoir le premier président indigène du continent. Il s'agit d'un endroit significatif pour faire de cette crise climatique dans laquelle nous sommes plongés le modèle de civilisation occidentale dominant une occasion de changement, un changement qui nous permette de retrouver nos racines, l'harmonie avec la Terre mère et la fraternité entre ses habitants.

[index](#)

---

### **– Campagne mondiale de signatures contre le système REDD**

Les solutions inefficaces et injustes au problème du changement climatique, par lesquelles on prétend maintenir le statu quo au moyen des compensations et du commerce du carbone, sont de plus en plus critiquées par la société civile mondiale.

Les membres du Groupe de Durban pour la justice climatique – un réseau international d'organisations indépendantes, de particuliers et de mouvements populaires – mettent en lumière les dangers du REDD, dont l'accaparement de terres et l'inclusion du système dans le marché du carbone, et font un appel urgent à la solidarité dans une nouvelle déclaration où ils rejettent les plans de réduction des émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques est en train de formuler et que le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale et le Programme REDD des Nations unies sont déjà en train de piloter. Les nouveaux permis de polluer que ce système va engendrer sont conçus de façon telle qu'ils font obstacle au seul moyen réalisable d'enrayer le changement climatique : laisser le pétrole, le charbon et le gaz dans le sous-sol.

Ils demandent de signer cette déclaration sur REDD avant la Conférence des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre mère qui aura lieu en Bolivie du 19 au 22 avril 2010, pour que ceux qui s'opposent à ce système puissent donner leur avis en bénéficiant du soutien mondial.

La déclaration peut être signée sur <http://www.durbanclimatejustice.org/>.

[index](#)

---